

***DISCOURS de M. LIONEL BEFFRE***  
***HAUT-COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE***

***14 JUILLET 2014***

*Seul le prononcé fait foi*

\*\*\*

Monsieur le Président de la Polynésie française,

Monsieur le Président de l'assemblée de la Polynésie française,

Messieurs les Députés,

Monsieur le Vice-président,

Mesdames et Messieurs les ministres du gouvernement,

Monsieur le Maire de Papeete,

Amiral,

Mesdames et Messieurs les représentants à l'assemblée de Polynésie française,

Monsieur le Conseiller économique, social et environnemental,

Monsieur le Président du conseil économique, social et culturel,

Messieurs les chefs de cour et magistrats des ordres judiciaires et administratifs,

Monsieur le Président de la Chambre territoriale des comptes,

Messieurs les Officiers généraux,

Mesdames et messieurs les maires, Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis,

**1) Célébrer le 14 juillet, c'est célébrer la Nation française.** C'est se rappeler qu'un peuple, dans toute sa diversité, est uni derrière les mêmes valeurs, derrière le même sentiment d'appartenance à une communauté.

Le 14 juillet que nous fêtons ensemble cette année a un caractère un peu particulier. Il est marqué par le souvenir de tous ces hommes qui, il y a exactement cent ans, ont pris les armes et ont fait le sacrifice de leur vie pour défendre leur pays dans le conflit le plus violent et le plus meurtrier que l'humanité ait connu jusqu'alors.

La Polynésie française a pris toute sa part dans le sacrifice de la « Grande Guerre ». Ainsi, entre 1915 et 1917, ce sont 1115 hommes qui ont quitté les Etablissements français d'Océanie pour aller combattre sur le sol européen, que beaucoup d'entre eux n'avaient jamais foulé. Certains étaient appelés, beaucoup étaient volontaires.

204 noms sont inscrits sur le monument aux morts devant lequel nous avons assisté au défilé mais certainement davantage n'ont jamais revu le *fenua* après l'avoir quitté pour servir la France. Ils ont été la plus belle incarnation du combat pour préserver les valeurs inscrites dans notre devise nationale, Liberté, Egalité, Fraternité. Alors qu'elle doit résonner sur l'ensemble du territoire Français et Outre-Mer en ce jour de fête nationale, c'est à eux que je veux aujourd'hui la dédier.

Je salue à cette occasion la présence de nos anciens combattants, ceux des guerres qui ont suivi, et je mesure ce qu'a été leur dévouement pour la France et ses valeurs.

Le lien qui unit les forces armées et les polynésiens aujourd'hui reste fort. Même si les missions des forces armées en Polynésie française ont évolué, les personnels civils et

militaires des Forces armées de Polynésie française continuent d'œuvrer pour la protection et le secours des populations, pour le contrôle et la défense de la zone économique exclusive.

Les forces armées et le Pays unissent à tout moment leurs moyens pour venir au secours des populations lors d'évènements climatiques exceptionnels ou, plus régulièrement, lors des évacuations sanitaires depuis les archipels éloignés, en sauvant ainsi de nombreuses vies.

Il faut souligner les moyens déployés en permanence par l'Etat et le Pays pour assurer ces évacuations sanitaires dans chaque partie du territoire grâce à l'action des services hospitaliers, des compagnies aériennes et des forces armées. Les deux hélicoptères Dauphin N3 et leurs équipages en sont l'illustration.

L'armée intervient également pour faciliter l'exercice de la démocratie dans les îles les plus éloignées en assurant la diffusion des documents d'information ou le transport de matériel.

Autant d'exemples d'un partenariat de chaque instant, qu'il convient d'entretenir dans l'intérêt des populations.

Je remercie vivement, ce jour, l'Amiral CULLERE, qui va nous quitter prochainement, pour la qualité des relations que nous avons entretenues durant son séjour et pour l'action qu'elle a conduite en Polynésie française.

## **2/ Aujourd'hui l'Histoire que la France et la Polynésie française écrivent est celle d'un partenariat confiant au service du développement économique et social**

Le Pays vient de célébrer les « 30 ans » de l'autonomie, statut innovant au sein de la République et qui permet la prise en compte des spécificités polynésiennes. Il accorde au territoire de larges compétences. La place de l'Etat est alors, en complément de l'exercice de

ses compétences régaliennes, aux côtés des acteurs du Pays, dans un partenariat véritable au service de l'intérêt général.

Ce partenariat, trop souvent résumé aux milliards de Francs investis constitue le véritable sens de notre action en Polynésie française. Il ne doit pas occulter le travail, les idées et le dynamisme des Polynésiens qui sont la véritable force de ce territoire.

Depuis mon arrivée, je me suis attaché à aller à leur contact dans chaque archipel, même les plus éloignés. J'ai été, à chaque fois, impressionné par l'accueil qui m'a été réservé et par la richesse des rencontres que j'y ai faites.

Je pense notamment à l'archipel des **Marquises** où j'ai pu rencontrer des jeunes engagés au sein du Régiment du Service militaire adapté à Hiva Oa. Ces jeunes, tout en se formant à un métier, participent à la mise en valeur de leur île et mettent leur travail au service de la communauté.

Les efforts du comité pour l'inscription des Marquises au patrimoine mondial de l'UNESCO témoignent de la fierté de la population pour son territoire et sa culture, qui ont d'ailleurs inspiré les plus grands artistes.

Je pense aux entrepreneurs que j'ai rencontrés aux **Australes**, futurs porteurs de projets qui pourront bénéficier de microcrédits au travers de l'accompagnement de l'Association pour le droit à l'initiative économique pour développer leur activité agricole, artisanale, commerciale ou autre. Les idées ne manquent pas !

La création et l'accompagnement de projets participent au développement économique de la Polynésie à l'échelle humaine.

Je pense aussi à mon voyage aux **îles Gambier**, où j'ai pu visiter le centre médical et y rencontrer son personnel.

Sur un territoire aussi vaste que la Polynésie française, ce sont les efforts de ces professionnels qui contribuent à la continuité du service public et à l'accès aux soins de tous nos citoyens.

Je pense à mon séjour dans l'archipel des **Tuamotu**, où j'ai pu visiter une école de perliculture, formant des jeunes issus du bassin d'emploi local. La perliculture, le travail du coprah, comme l'aquaculture, sont les atouts locaux qui font de cet archipel, et de la Polynésie française en général, un territoire unique et si attractif.

Même dans des circonstances économiques difficiles pour ces secteurs, je salue cette transmission des savoirs, des savoir-faire et leur apport économique pour le Pays tout entier.

Je pense à tous ceux qui font vivre le tourisme dans les **Îles-sous-le-Vent et dans l'ensemble des archipels de la Polynésie française**. Des propriétaires de pensions aux employés des groupes hôteliers, aux acteurs du tourisme nautique. Nous sommes tous conscients que l'activité touristique, comme tant d'autres, a été durement touchée par la crise. Je me dois, ce matin, de saluer les investisseurs sans qui l'activité touristique en Polynésie ne pourrait répondre aux attentes des clients.

Dans ce contexte, il nous faut être solidaires et ambitieux, d'autant que des signes de reprise existent et que la Polynésie française dispose de ressources. Il ne s'agit en aucune manière de se laisser aller au fatalisme, mais plutôt d'accueillir les projets qui permettront à la Polynésie française de reprendre la place incontournable qui est la sienne dans l'offre touristique mondiale.

Lorsqu'un magazine de portée internationale place le territoire à la première place des destinations pour une lune de miel, lorsqu'un autre lui consacre douze pages qui seront lues par 7 millions de personnes, nous ne pouvons qu'être satisfaits du rayonnement de la Polynésie française à travers le monde.

L'attention portée au développement de la recherche et de l'innovation dans les ressources marines pourra, par exemple, lui permettre d'affirmer son caractère unique, comme l'a montré l'expérimentation du système de climatisation par eau de mer à Bora-Bora. L'étude de l'IRD sur les ressources sous-marines profondes sera utile à cet égard.

Je pense, enfin, aux personnes que j'ai rencontrées dans les **Iles du Vent**, aux nombreux acteurs de la vie associative et culturelle, particulièrement intense en cette période du Heiva.

A ceux qui font vivre la culture polynésienne au travers des arts et des sports, à ceux qui s'investissent aux côtés des populations en difficulté.

L'Etat vous accompagne, dans le respect des compétences de chacun, au travers de partenariats au sein desquels chacun peut trouver sa place, tels le Contrat Urbain de Cohésion Sociale et ses effets positifs dans la grande agglomération de Papeete, tels les Contrats locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), pour lesquels je vous encourage à mobiliser vos ressources humaines.

Dans tous ces atolls, toutes ces îles, même les plus isolés, l'Etat investit dans des écoles, des centrales hybrides, des centres de traitement des déchets aux côtés du Pays. C'est dans cette étroite collaboration entre l'Etat, le Pays et les communes que réside le plus grand potentiel de développement de la Polynésie française.

Cette action commune trouvera, une nouvelle fois, sa traduction au travers de la création d'un comité de coordination du service civique, rassemblant les représentants de l'Etat, du Pays, des communes et des associations. Nous pourrions y impulser des actions communes de promotion du service civique en direction des jeunes et des structures susceptibles de les accueillir.

**3) A mon arrivée, il y a moins d'un an, je me suis engagé sur deux points essentiels : accompagner les efforts du Pays pour son développement économique et renforcer la sécurité routière.**

Le rôle de l'Etat dans le développement économique et l'accompagnement de la relance du Pays est celui d'un partenaire qui participe à la mise en place d'outils adaptés au plan de relance. Nous concrétisons ce partenariat chaque jour, chacun dans notre rôle pour relancer l'activité économique du territoire et améliorer les modes de vie de ses habitants. L'Etat est attentif à la relance directe de l'économie au profit des entreprises locales et des travailleurs polynésiens. Mes services se doivent d'accompagner les porteurs de projets.

C'est ainsi que l'Etat et le Pays doivent travailler ensemble, dans le respect de l'autonomie, à consolider les services publics indispensables à la sécurité et à la santé des citoyens et à favoriser un aménagement du territoire respectueux de l'environnement et propice au développement des activités économiques.

Ce partenariat s'inscrit dans un monde en mouvement où l'adaptation est nécessaire. Les évolutions technologiques, économiques doivent pouvoir être anticipées. Elles nécessitent d'être accompagnées dans un environnement institutionnel stable qui favorise une vision sur le moyen et le plus long termes. Les schémas directeurs, parce qu'ils s'appuient sur un

diagnostic partagé, doivent favoriser la définition des stratégies et un développement harmonieux du territoire.

L'avance de trésorerie mise en place en fin d'année 2013 et le contrat de projets, qui a été prolongé pour 2014, sont des illustrations de ce partenariat. A titre d'exemple, 120 logements sociaux seront construits cette année au domaine Labbé à Pirae, financés par une partie des 4,9 milliards de francs pacifique versés conjointement par l'Etat et le Pays au titre du volet logement social du contrat de projets pour 2014.

Nous travaillons ensemble pour renouveler ce contrat sur la période 2015-2020, avec une stratégie la plus ambitieuse possible. A mes yeux, être partenaire, c'est être exigeant.

L'Etat s'est, par ailleurs, d'ores et déjà engagé sur le renouvellement pour 2014-2016 de la convention cadre, dite « 3<sup>ème</sup> instrument financier », qui lui permet de soutenir des projets structurants pour l'économie locale dans les secteurs routier, portuaire, aéroportuaire, et de défense contre les eaux.

En 2014, ce 3<sup>ème</sup> instrument financier, sur la base d'un engagement annuel de l'Etat de 6 milliards sert notamment à poursuivre les travaux de fluidification de la circulation sur la zone urbaine de Papeete ou à mettre en place un programme de protection des rivages sur les cinq archipels.

**L'Etat accompagne le Pays sur des projets structurants et mène dans le même temps une politique volontariste dans les domaines qui relèvent de ses compétences.**

Ainsi, l'aéroport international de Faa'a fait l'objet d'un programme de rénovation des pistes et de réaménagement de son aérogare pour plus d'1,6 milliards de francs pacifiques. C'est un



équipement essentiel, à rayonnement international, pour garantir la continuité territoriale et le développement économique. Il se doit d'être au niveau de sécurité et de qualité attendu.

L'effort d'investissement de l'Etat se traduit également par la réalisation du futur centre de détention de Papeari, pour un coût de 9,4 milliards de francs. En plus d'offrir aux détenus des conditions d'accueil dignes, cet investissement générera jusqu'à 200 emplois sur le chantier et nécessitera autant d'agents publics dès son ouverture.

Les forces armées investissent actuellement dans la rénovation du système de surveillance géo-mécanique TELSITE sur l'atoll de Moruroa. Le système redondant de capteurs en surface et en profondeur, prenant en compte les dernières avancées technologiques fait l'objet d'un programme d'investissement de 30 millions d'euros.

L'Etat s'implique sur l'ensemble de ses compétences de sécurité. Ainsi, les efforts pour la sécurité routière ont été considérablement accrus depuis le début de l'année.

Je remercie tout particulièrement les forces de police et de gendarmerie pour leur engagement, qui se traduit notamment par la multiplication des contrôles sur les routes et les actions de prévention dans les écoles, dans les collèges, dans les lycées.

Nous avons renforcé les contrôles routiers en centrant notre action sur les zones et les heures accidentogènes. Pour éviter à nos familles de perdre un ou plusieurs êtres chers. Nous avons été accompagnés dans notre démarche par le Pays, qui a rénové le code de la route, participant ainsi à l'effort global de lutte contre l'insécurité routière.

Cette démarche partenariale guide notre volonté commune de faire des routes de Polynésie française un endroit plus sûr pour tous, car il en est de notre responsabilité.

Ces efforts, accompagnés d'une prise de conscience de la population, portent leurs fruits. Ainsi, on enregistre aujourd'hui par rapport à la même période de 2013, une diminution du nombre des accidents et des blessés de près de 40% et de près de 25% du nombre de tués.

Ces chiffres nous encouragent à poursuivre les actions menées, dans l'intérêt de tous.

L'Etat est donc fortement engagé en Polynésie dans l'exercice de ses compétences régaliennes et, aux côtés des collectivités, des entrepreneurs et de l'ensemble des porteurs de projets, au travers des dispositifs de soutien et de co-financement.

Je fais le vœu aujourd'hui que la fin de l'année 2014 marque le retour vers une économie dynamique, dans une société où le « mieux vivre ensemble » prendra tout son sens.

La Polynésie française dispose de richesses culturelles, de trésors écologiques et d'une formidable diversité au sein de sa population. Elle saura utiliser toutes ses ressources pour avancer sereinement vers l'avenir ; je suis confiant.

L'Etat la soutiendra, bien entendu, dans ce sens.

Enfin, je souhaite adresser mes très sincères félicitations à ceux et celles qui se sont vus remettre, il y a quelques minutes des distinctions qui honorent leur engagement au service de la République.

Je vous souhaite à tous, une très belle fête nationale,

Vive la Polynésie française !

Vive la République !

Vive la France !